

Aide au développement
de matériel didactique imprimé
et informatisé pour le collégial

Appel de projets

Date limite
4 mars
2016

**Vous avez
des projets,
nous lançons
l'appel.**



CCDMD

CENTRE COLLÉGIAL DE DÉVELOPPEMENT
DE MATÉRIEL DIDACTIQUE

Fichiers téléchargeables :
www.ccdmd.qc.ca/projet/

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du CCDMD	5
Nature des projets	6
Conditions d'admissibilité	6
Sélection des projets	8
Réalisation d'un projet	8
Partage des responsabilités.....	9
Droits d'auteur.....	10
Conditions financières.....	10
Soumission d'un projet.....	10
Annexe 1.....	11
Annexe 2.....	12
Annexe 3.....	13
Annexe 4.....	16

Présentation du CCDMD

Le mandat du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) est de soutenir le développement de matériel didactique adapté aux besoins du réseau collégial francophone et anglophone afin que les élèves et les enseignants¹ aient à leur disposition du matériel de qualité professionnelle.

Le CCDMD peut aussi soutenir des projets de traduction de matériel didactique de tout type (imprimé ou informatisé) approprié au contexte québécois.

Pour apporter une réponse pertinente aux besoins de l'ordre d'enseignement collégial, le CCDMD procède à un appel de projets tous les ans.

¹ Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Nature des projets

Par « matériel didactique », nous entendons toute ressource imprimée ou informatisée servant à l'apprentissage et à l'enseignement d'une ou de plusieurs compétences d'un programme d'études.

Le matériel didactique peut être un manuel (imprimé et numérique), un site Web, un logiciel éducatif ou un didacticiel, un scénario pédagogique, une série de photos ou de vidéos, une série d'exercices Netquiz, etc.

Tous les types de matériel peuvent être développés quel que soit le secteur de formation préuniversitaire ou technique. Toutefois, les manuels ne seront produits que dans le cadre d'un programme d'études préuniversitaires ou techniques dont la clientèle est inférieure à 1000 élèves par année pour l'ensemble du réseau collégial.



Logiciel



Manuel



Manuel
numérique



Site Web

Conditions d'admissibilité

Tout projet doit être présenté soit par un enseignant du réseau collégial, soit par un spécialiste externe au réseau, cette dernière personne devant être appuyée par un enseignant et par la direction des études d'un collège. Dans le texte qui suit, le terme « enseignant » renvoie indistinctement à l'enseignant ou au spécialiste.

Un projet doit être soumis sous la forme d'un dossier de présentation en **huit** copies imprimées et **une** copie numérique²; pour être complet, il doit comporter le formulaire de présentation d'un projet dûment rempli (fichier téléchargeable), auquel on aura joint les autres documents requis (annexe 1). Tout formulaire rempli à la main ne sera pas considéré. Un dossier incomplet sera automatiquement rejeté et il ne sera pas soumis au comité de sélection.

2 Afin que chaque membre du comité de sélection ait sa copie.

① CONDITIONS GÉNÉRALES

LE MATÉRIEL DIDACTIQUE DOIT :

- être relié à au moins une compétence complète ou à un de ses éléments.
Si le programme d'études est en révision, les compétences sur lesquelles porte le matériel proposé devront être maintenues dans le nouveau programme;
- s'adresser à tous les élèves inscrits au programme d'études dans l'ensemble du réseau collégial;
- consister en du matériel de conception originale ou en une traduction destinée à la clientèle francophone;
- être différent des productions en voie de réalisation³ au CCDMD;
- être différent des productions existantes dans le domaine;
- être réalisable en moins de deux ans (durée estimée).

② CONDITIONS PARTICULIÈRES

POUR UN MANUEL, LE PROJET DOIT :

- être accompagné d'une table des matières détaillée, d'un chapitre spécimen ainsi que d'un résumé de chacun des autres chapitres.

POUR DU MATÉRIEL INFORMATISÉ OU POUR DE LA PRODUCTION VIDÉO, LE PROJET DOIT :

- être accompagné d'un plan ou d'un tableau des principaux éléments de contenu, d'une description sommaire des éléments fonctionnels et d'un scénario spécimen dans le cas d'une vidéo.

POUR UNE TRADUCTION VERS LE FRANÇAIS, LE PROJET DOIT :

- être accompagné d'un exemple (et non de huit) du matériel à traduire et de la documentation d'accompagnement;
- apporter des précisions quant aux modifications nécessaires pour adapter le contenu à la clientèle collégiale québécoise.

POUR LA MISE À JOUR D'UNE RESSOURCE EXISTANTE, LE PROJET DOIT :

- être accompagné du formulaire de présentation dûment rempli;
- apporter des précisions quant aux modifications nécessaires pour la mise à jour.

3 Pour voir des exemples de nos productions, consultez la section Catalogue dans notre site Internet [www.ccdmd.qc.ca] ainsi que la liste des projets en voie de réalisation à l'annexe 4.

Sélection des projets

Les projets présentés au CCDMD sont évalués par un comité de sélection formé de représentants du réseau collégial; ceux-ci utilisent les critères mentionnés à l'annexe 3.

Il appartient aux enseignants de donner toute l'information nécessaire au sujet de leur projet, d'en justifier la pertinence, de fournir un curriculum vitae et d'obtenir des **lettres d'appui** dûment signées (voir un modèle de lettre d'appui à l'annexe 2). **Il est important d'obtenir un nombre significatif de lettres d'appui des différents départements concernés dans le réseau collégial (de plusieurs collèges, le cas échéant).**

L'analyse des dossiers est confidentielle. Dans le cas d'un projet non retenu, toute production de l'enseignant qui accompagnait le formulaire de présentation lui sera retournée à sa demande.

Tous les enseignants qui auront présenté un projet recevront un accusé de réception. La réponse du comité de sélection leur sera communiquée au plus tard en mai.

Réalisation d'un projet

Une fois le projet sélectionné, sa réalisation se fait généralement en quatre étapes. Vous trouverez sur le site du CCDMD une vidéo expliquant le processus, dans la section Appel de projets à l'adresse : www.ccdmd.qc.ca/projet.

Le CCDMD et l'enseignant travaillent en étroite collaboration.

LA CONSULTATION DU MILIEU

Le responsable du projet au CCDMD, en collaboration avec l'enseignant, organise une consultation : des enseignants d'autres collèges évaluent la pertinence pédagogique du projet et sa conformité au programme d'études tout en s'assurant qu'il répond bien aux besoins de l'enseignement collégial. Le choix du média (imprimé ou informatisé) peut faire l'objet de la consultation.

LA RÉDACTION DU DEVIS PÉDAGOGIQUE

À la suite de la consultation, l'enseignant précise la nature du matériel en décrivant le contenu disciplinaire, les objectifs pédagogiques, les méthodes et les activités d'apprentissage ainsi que les choix pédagogiques et médiatiques. L'enseignant et le CCDMD (parfois aussi le collège de l'enseignant) s'entendent également sur le calendrier et les modalités de production. À cette étape, le projet est approuvé et l'enseignant signe un contrat avec le CCDMD. Certains projets nécessitent la signature d'une lettre d'entente avec le collège de l'enseignant.

LA RÉALISATION

Le CCDMD choisit l'équipe de production qui travaillera en collaboration avec l'enseignant à la conception du matériel didactique, et ce, conformément aux attentes définies par l'enseignant et le CCDMD. Selon les caractéristiques du projet, ce soutien peut comprendre la révision de contenu, la révision linguistique, la recherche des droits d'auteur, la programmation, le graphisme, la production médiatique, etc.

Pour un projet de traduction, l'enseignant sera appelé à agir à titre de spécialiste du contenu auprès d'un traducteur professionnel.

L'ÉDITION

L'équipe du CCDMD transforme un tapuscrit en manuel ou en matériel informatisé.

Partage des responsabilités

Le CCDMD fournit aux enseignants l'encadrement pédagogique, technique et administratif nécessaire tout au long des étapes de la production du matériel.

Le CCDMD fixe les normes de développement et propose des modalités de fonctionnement. Il s'assure de la production d'un matériel didactique de qualité, présenté dans la forme la mieux adaptée possible aux besoins de la clientèle visée.

Le CCDMD est aussi responsable de la promotion et de la distribution du matériel dans le réseau collégial québécois; pour cela, il peut agir en concertation avec un distributeur québécois ou avec des collègues.

L'ENSEIGNANT est responsable de la rédaction des contenus et collabore à la conception pédagogique; le cas échéant, il rédige ou valide la documentation d'accompagnement du matériel produit, conformément aux normes et aux modalités fixées par le CCDMD.

En signant le formulaire de présentation de projet, la direction des études du COLLÈGE signifie qu'elle a pris connaissance du projet, qu'elle témoigne de son importance et qu'elle est prête à appuyer l'enseignant au besoin.

Droits d'auteur

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur, tout matériel développé doit être une création originale de l'enseignant. Celui-ci doit obligatoirement déclarer les emprunts à d'autres œuvres en vue de négocier la libération des droits; à défaut de l'obtention des droits, l'enseignant devra remplacer les emprunts par une œuvre originale.

Conditions financières

L'enseignant qui accepte de réaliser du matériel didactique répondant aux besoins du réseau collégial bénéficie généralement d'un montant forfaitaire fixé par contrat. Selon la nature du projet, ce soutien peut aussi comprendre des redevances sur chaque exemplaire vendu.

Soumission d'un projet

L'enseignant qui désire soumettre un projet au comité de sélection du CCDMD doit fournir un dossier comprenant le formulaire de présentation d'un projet dûment rempli et signé (voir le fichier téléchargeable sur notre site), accompagné des documents dont la liste figure à l'annexe 1.

Le dossier, en **huit** exemplaires, doit parvenir au plus tard à 16 h 30 le vendredi 4 mars 2016 à l'attention de :

CCDMD — Appel de projets
Collège de Maisonneuve
Comptoir de la sécurité (B3000)
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 2A2

Une copie numérique du dossier doit également être envoyée à l'adresse suivante :
info@ccdmd.qc.ca

Vous avez des questions? Appelez-nous au **514 873-2200**, écrivez-nous à info@ccdmd.qc.ca ou consultez notre foire aux questions (FAQ) sur notre site internet dans la section Appel de projets à l'adresse suivante :
www.ccdmd.qc.ca/projet

Annexe 1

LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE

Pour être admissible, le dossier de présentation d'un projet doit être complet. Un dossier incomplet ne sera pas soumis au comité de sélection.

LE DOSSIER DOIT COMPRENDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- le formulaire de présentation d'un projet dûment rempli (fichier téléchargeable);
- un curriculum vitae de l'enseignant qui donne un aperçu de sa formation et de son expérience pertinentes au projet;
- une photocopie de la description de chaque compétence ou élément de compétence visés par le projet;
- les lettres d'appui au projet dûment signées et provenant des départements concernés dans le réseau collégial, de la direction des études du collège ou de tout autre organisme dont l'opinion est pertinente dans le cadre du projet (voir l'annexe 2 pour un modèle de lettre).

De plus, selon la nature du projet, joindre les documents suivants :

POUR UN MANUEL

- la table des matières détaillée donnant une idée satisfaisante de la structure de l'ouvrage ainsi qu'un chapitre spécimen et le résumé de chacun des autres chapitres;
- un exemple de document didactique déjà produit par l'enseignant, le cas échéant.

POUR DU MATÉRIEL INFORMATISÉ OU POUR DE LA PRODUCTION VIDÉO

- la présentation des principaux éléments du contenu sous la forme d'un plan ou d'un tableau – faits, concepts, théories, méthodes;
- une description sommaire des éléments fonctionnels du matériel – exerciceur, calculateur, mises en situation, etc.;
- un scénario spécimen, dans le cas d'une production vidéo.

POUR UNE TRADUCTION VERS LE FRANÇAIS

- un exemplaire (et non huit) du matériel à traduire et de la documentation d'accompagnement;
- des précisions quant aux modifications nécessaires pour adapter le contenu à la clientèle collégiale québécoise.

POUR LA MISE À JOUR D'UNE RESSOURCE EXISANTE

- le formulaire de présentation dûment rempli;
- des précisions quant aux modifications nécessaires pour la mise à jour.

Annexe 2

EXEMPLE DE LETTRE D'APPUI

Il est important de présenter un nombre significatif de lettres d'appui provenant d'autres collèges qui offrent la formation visée par le projet.

Date

Département AAA

Collège BBB

Je, soussigné, XX, atteste avoir porté à l'attention du département que je représente le projet de YY, intitulé ZZ.

Le matériel didactique proposé sera pertinent dans le cadre du ou des cours (préciser le numéro et le nom), qui traitent de la compétence sur laquelle porte le projet.

Le département recommande la réalisation de ce matériel, qui sera utilisé pour les raisons suivantes :

(Énumérer les raisons après la lecture des points suivants :
3. Pertinence des besoins; 4. Qualités pédagogiques;
5. Pertinence du média)

Signature (obligatoire)

Nom en lettres moulées (obligatoire)

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Tout projet qui ne respecte pas l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité ne sera pas retenu. Par contre, tout projet qui respecte les conditions d'admissibilité sera évalué à partir des critères suivants.

① APTITUDES DE L'ENSEIGNANT

L'ENSEIGNANT A LES APTITUDES VOULUES POUR MENER À BIEN LE PROJET.

- Il a la formation disciplinaire appropriée.
- Il a l'expérience nécessaire pour vulgariser la matière et concevoir du matériel destiné au collégial.
- Il a des connaissances particulières en design pédagogique pouvant contribuer à la qualité du projet.
- Il a déjà produit du matériel didactique imprimé ou informatisé.

② CLIENTÈLE VISÉE

LA CLIENTÈLE VISÉE EST CONNUE ET STABLE.

- Le profil des utilisateurs est suffisamment détaillé pour aider à la réalisation du projet.
- Le matériel sera utilisé par les élèves inscrits au(x) cours visé(s) du collégial.
- Il existe une certaine stabilité du nombre d'élèves inscrits à ce(s) cours chaque année.
- Les statistiques présentées proviennent de sources fiables.
- Il existe d'autres clientèles intéressantes.

③ PERTINENCE DES BESOINS

LA PROBLÉMATIQUE PRÉCISE DES BESOINS OU DES PROBLÈMES IMPORTANTS.

- Le projet met en évidence des lacunes ou des problèmes réels et importants quant à l'enseignement et à l'apprentissage en cause.
- Les besoins didactiques ou médiatiques émergent des lacunes ou des problèmes observés.
- Le projet est justifié par rapport au matériel existant. L'évaluation s'appuie sur un inventaire complet de ce matériel.
- La critique du matériel existant sur les plans pédagogique, médiatique ou du contenu est fondée au regard de la problématique.

④ QUALITÉS PÉDAGOGIQUES DU PROJET

LES OBJECTIFS DU PROJET SONT ADÉQUATS.

- Ils sont cohérents au regard des besoins à satisfaire ou des problèmes à résoudre.
- Ils sont cohérents au regard du développement de la compétence.
- Ils tiennent compte de la clientèle visée (profil des utilisateurs).

LES CONTENUS PRÉSENTÉS SONT PERTINENTS ET BIEN STRUCTURÉS.

- Ils sont cohérents au regard des objectifs pédagogiques et de la compétence à développer.
- Les thèmes et sous-thèmes montrent une structure hiérarchique ni trop synthétique ni trop développée.
- On y repère des éléments qui facilitent l'apprentissage : exercice ou exercices, corrigé, glossaire, index, moteur de recherche, aide-mémoire, etc.
- La langue d'usage est de qualité : clarté et cohérence des propos, justesse du vocabulaire, respect des normes et du niveau de langue, ton ni familier ni doctoral.

L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE SATISFAIT LES BESOINS.

- Les modes de traitement du contenu (exemples, illustrations fixes ou animées, tableaux ou schémas, synthèses, etc.) reflètent les objectifs pédagogiques.
- Les activités d'apprentissage et les modes d'évaluation proposés sont appropriés au regard des objectifs pédagogiques, de la clientèle et de la compétence.
- Les modalités d'usage du matériel en classe ou ailleurs sont cohérentes avec la problématique, les objectifs pédagogiques du projet et les caractéristiques de la clientèle.

5 PERTINENCE DU MÉDIA

LE CHOIX DU MÉDIA EST JUSTIFIÉ.

- Le traitement médiatique est cohérent au regard des objectifs pédagogiques du projet et des stratégies didactiques à mettre en place.
- Le média est approprié au contexte d'apprentissage dans lequel les élèves évolueront.
- Le média est approprié compte tenu des ressources des collègues qui offrent la formation visée.

6 FAISABILITÉ DU PROJET (sur l'avis du CCDMD)

...AU REGARD DE L'AMPLEUR DES TRAVAUX À RÉALISER

- L'ampleur du projet est réaliste compte tenu des disponibilités de l'enseignant et de celles des collaborateurs.
- Les ressources humaines, matérielles, financières et les déplacements nécessaires pour la production ne sont pas exagérés.
- Les travaux préliminaires réalisés, dont ceux de recherche, d'analyse, de rédaction, d'expérimentation ou de programmation, facilitent la réalisation du projet.

...AU REGARD DE LA COMPLEXITÉ

- Les éléments d'incertitude relatifs aux ressources humaines, matérielles ou technologiques ne nuiront pas à la réalisation du projet.
- La technologie ou le média proposés sont suffisamment connus pour garantir une réalisation efficace et de qualité.

...AU REGARD DE LA DURÉE ESTIMÉE DU PROJET

- L'estimation est acceptable compte tenu des conditions de réalisation et des caractéristiques du projet.
- L'estimation tient compte de la disponibilité de l'enseignant.

...AU REGARD DES COÛTS DE PRODUCTION

- Les coûts d'acquisition des droits relatifs aux œuvres protégées ne sont pas un obstacle majeur.
- Le coût de production peut être estimé à partir des renseignements contenus dans le projet.
- Le projet offre des possibilités de partenariat ou de financement externe.
- Le projet est réalisable à des coûts raisonnables justifiés par ses qualités pédagogiques et par la pertinence des besoins.

⑦ APPUIS AU PROJET

LES LETTRES D'APPUI DÛMENT SIGNÉES PROVIENNENT :

- du département de l'enseignant;
- d'autres collègues qui offrent la formation;
- de la direction des études du collège de l'enseignant;
- d'organismes externes au réseau et dont l'opinion est importante dans le cadre du projet.

LES LETTRES APPUIENT :

- la problématique et la justification du besoin de matériel;
- les qualités pédagogiques du matériel à produire;
- le choix du média.


Annexe 4

PROJETS EN VOIE DE RÉALISATION

100 SCIENCES ET TECHNIQUES BIOLOGIQUES

101 BIOLOGIE


www **Arborescence**
Saint-Laurent

 **Culture cellulaire animale et végétale**
Saint-Hyacinthe

www **Poissons, amphibiens et reptiles**
Sherbrooke

144.A0 TECHNIQUES DE RÉADAPTATION PHYSIQUE


www **Capsules vidéos : étapes à suivre pour effectuer un bilan de mobilité des différentes articulations du corps**
Montmorency

 **Mécanique et biomécanique : des concepts à l'application**
Sherbrooke


144.B0 TECHNIQUES D'ORTHÈSES
ET DE PROTHÈSES ORTHOPÉDIQUES

www **Élaboration de procédures pour la réalisation de projets d'orthèses coxo**
Montmorency


145.01 TECHNIQUES D'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE

 **Chimie organique en techniques biologiques**
Sherbrooke

160.B0 AUDIOPROTHÈSE

 **Impact d'une surdit  sur la vie d'un individu : de la naissance   l' ge avanc **
Rosemont

171.A0 TECHNIQUES DE THANATOLOGIE

 **Arts restauratifs : thanatoplastie et soins de pr sentation**
Rosemont


180.A0 SOINS INFIRMIERS


www **Hyperbole**
Abitibi-T miscamingue

www **En stage pour mon avenir professionnel en Soins infirmiers**
Granby

190.B0 TECHNOLOGIE FORESTIÈRE


www **Maladies des arbres du Qu bec (mise   jour)**
Sainte-Foy


 **Production de capsules vidéo complémentaires au guide d'interprétation *Défauts et indices de la carie des arbres***
Rimouski


 **Santé-sécurité en milieu forestier**
Rimouski

200 SCIENCES ET TECHNIQUES PHYSIQUES


200.B0 SCIENCES DE LA NATURE


 **Chiffres significatifs 3,0 (mise à jour)**
Sept-Îles

 **La science des questions environnementales**
Vieux Montréal

 **Réécriture et développement d'assistants informatiques pour l'instrumentation en laboratoire de chimie**
Bois-de-Boulogne

201 MATHÉMATIQUES

 **Développement de WeBWork pour le réseau des cégeps francophones**
Bois-de-Boulogne

 **Traduction d'exercices : Conception de feuilles de calcul Maple interactives pour le cours Calcul différentiel**
Rimouski

205 GÉOLOGIE

 **Structurogéoguide**
Thetford


221.B0 TECHNOLOGIE DU GÉNIE CIVIL

 **Initiation aux charpentes d'acier**
Montmorency

243.CO TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE

 **Moteurs Drives et efficacité énergétique**
Vieux Montréal

270.A0 TECHNOLOGIE DU GÉNIE MÉTALLURGIQUE

 **Bibliothèque d'images métallographiques**
Chicoutimi

300 SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES

300.A0 SCIENCES HUMAINES

 **Fragments biographiques et cent ans d'histoire sociale au Québec**
Édouard-Montpetit

310.A0 TECHNIQUES POLICIÈRES

www **CRTP III (mise à jour)**
Maisonneuve et Sherbrooke

310.C0 TECHNIQUES JURIDIQUES



Lire le droit, la décision judiciaire
Rég. de Lanaudière (L'Assomption)

311.A0 TECHNIQUES DE SÉCURITÉ INCENDIE



**Ouvrage de chimie pour le domaine
de la sécurité incendie**
Montmorency

340.A0 PHILOSOPHIE

www **Du ciné à la philo...**
Valleyfield

350 PSYCHOLOGIE

www **Le développement de l'enfant
(mise à jour)**
Édouard-Montpetit

351.A0 TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

www **L'éducateur spécialisé et l'intervention
auprès des aînés en perte d'autonomie**
Mérici

www **Banque d'activités pour personnes âgées
en perte d'autonomie (BAPAPA)**
Sherbrooke

383 ÉCONOMIE

www **Écopolis**
Rivière-du-Loup

388.A0 TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL

www **Site Internet pour la formation à
l'intervention en situation de crise
suicidaire**
Outaouais

400 SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA GESTION

410.C0 CONSEIL EN ASSURANCES
ET EN SERVICES FINANCIERS

www **Formasin**
Sainte-Foy

412.A0 TECHNIQUES DE BUREAUTIQUE

www **Communication orale dans
un contexte d'affaires**
Garneau

500 ARTS ET COMMUNICATION

500.A1 ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION

www **Interprète 2.0**
Édouard-Montpetit

520 HISTOIRE DE L'ART

www **Architecture, formes et langages**
Jean-de-Brébeuf

551.A0 TECHNIQUES PROFESSIONNELLES
DE MUSIQUE ET DE CHANSON



Arrangement

Drummondville

561.A0 THÉÂTRE – PRODUCTION



L'art et la technique du porté

Vieux Montréal

561.B0 DANSE-INTERPRÉTATION



Physique de la lumière

Montmagny

600 LANGUES ET LITTÉRATURE

601 FRANÇAIS



Approche de tutorat pour allophones

Montmorency

607 ESPAGNOL



Intriga Al-Andalus


Vieux Montréal

Materials for english-language colleges

MULTIDISCIPLINARY

 Reinforcing Referencing Requirements

John Abbott

 Virtual Team Teaching



Vanier, Sept-Îles


100 BIOLOGICAL SCIENCES AND TECHNOLOGIES

180.A0 NURSING



Assessment Tool to Evaluate Students'
Performance on Written Short-Answer
Tests

Vanier

 Success in Nursing on the Web

Vanier

181.A0 PREHOSPITAL EMERGENCY CARE



English-French Terminology for
Prehospital Emergency Care

John Abbott

200 PHYSICAL SCIENCES AND TECHNOLOGIES

201 MATHEMATICS

 Universal Design for College Math

Vanier

300 HUMANITIES

 Cite It! Phase 2

John Abbott

340 PHILOSOPHY




Struggling Toward the Light

Marianopolis

384 SOCIAL SCIENCE RESEARCH TECHNOLOGY AND

385 POLITICAL SCIENCES

 The Research Competition

John Abbott

400 ADMINISTRATIVE SCIENCES AND TECHNOLOGIES

430.A0 INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT

 English-French Terminology for
Hospitality Students



ITHQ (Institut de tourisme et d'hôtellerie
du Québec)

500 CREATIVE ARTS AND TECHNOLOGIES

510.A0 VISUAL ARTS

 The Creative Process: Step by Step



Dawson

551.A0 MUSIC



Arrangement (Translation)

Drummondville

600 LANGUAGES AND LITERATURE

601 ENGLISH



Writer's Toolkit

Saint-Lambert

602 FRENCH (SECOND LANGUAGE)

www **MàN (Mise à niveau) en français**

Dawson, Vanier



Centre collégial de matériel didactique
info@ccdmd.qc.ca
www.ccdmd.qc.ca